



Doische, le 16 avril 2020

Aux parents des élèves des implantations scolaires communales.

CORONAVIRUS

COMMUNIQUE RELATIF A L'ORGANISATION DES GARDERIES SCOLAIRES

Madame,
Monsieur,
Chers parents,

Le Conseil national de sécurité, qui détermine les mesures visant à contenir la propagation du COVID-19, s'est réuni ce mercredi 15 avril et s'est prononcé sur la prolongation du confinement jusqu'au 3 mai.

Le Conseil national s'est également positionné sur l'organisation de garderies, pendant cette période, pour les enfants dont les parents exercent une activité professionnelle dans des secteurs vitaux et services essentiels. Il faut y ajouter les enfants de parents n'ayant pas d'autre choix que de confier la garde de leur(s) enfant(s) aux grands-parents qui sont un public fragile.

A partir du lundi 20 avril, et ce jusqu'au vendredi 24 avril, une garderie sera mise en place à l'implantation de Matagne-La-Petite. Du lundi 27 avril, et ce jusqu'au jeudi 30 avril, une garderie sera mise en place à l'implantation de Vodelée.

Cet encadrement sera organisé de 7h30 à 18h (13 h les mercredis). Toutes les implantations seront fermées les samedis, dimanches et jours fériés.

Si vous désirez inscrire votre ou vos enfant(s) à la garderie, je vous demande de le signaler par écrit soit par mail (daniel.ney@doische.be) soit par sms (0494/322859) :

- **Nom et prénom de votre (ou vos) enfants.**
- **Date(s) et horaire désirés.**

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercie, chers parents, pour votre précieuse collaboration.

En attendant patiemment la fin de ce confinement, prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement,

DEROUBAIX Caroline

Echevine de l'Enseignement